Cholet mag
n° 243 I Décembre 2010
plus d'infos sur www.ville-cholet.fr

→ Vie municipale



Flashez pour Cholet

Votre magazine municipal se prolonge sur votre smartphone. Découvrez désormais dans votre Cholet mag des tags à scanner avec votre mobile pour accéder à des vidéos, des informations supplémentaires. Comment ça marche ? Mode d'emploi. **p. 10**

→ Entracte

Ciné-Mômes

Un Noël tout en ciné et tout en famille revient au Cinémovida et au Cinéma Rex avec un choix de 12 films pour les enfants à découvrir, du 8 au 31 décembre dans les cinémas choletais. **p. 20**

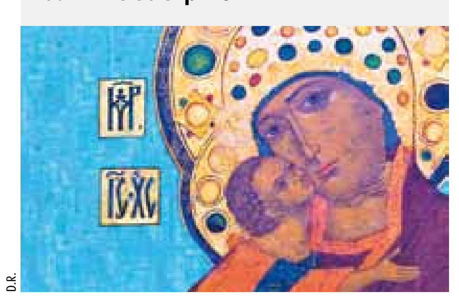


Photo : DR

→ Entracte

Vêpres et litanies à la Vierge à Bologne en 1600

L'ensemble A Sei Voci propose, samedi 11 décembre, en l'Eglise Notre-Dame, un somptueux programme de musique italienne polychorale, où l'on pourra notamment retrouver les Motets de Ascanio Trombetti, compositeur italien du XVI[e] siècle. **p. 23**



D.R.

→ A la Une

Noël à Cholet

du 10 décembre au 2 janvier 2011

p. 4

→ Vie municipale

Le Multi-accueil "Pomme-Cannelle" certifié Haute Qualité Environnementale

Le premier équipement municipal certifié Haute Qualité Environnementale vient d'ouvrir ses portes à Cholet. Véritable bâtiment intelligent, le Multi-accueil "Pomme-Cannelle", situé rue de la Girardière, accueille ses premiers enfants. **p. 8**

Offrir le meilleur pour Cholet

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire lors du Conseil Municipal de novembre, la majorité a annoncé une légère augmentation de 1 % du taux d'imposition local. Une augmentation parfaitement assumée et destinée à maintenir l'investissement nécessaire au développement de notre ville. Maintenir l'investissement pour vous offrir les meilleurs services, sans grever le budget des ménages, est la marque d'une politique juste et solidaire. Lorsque le Parlement a voté il y a quelques jours une augmentation des bases de 2 %, un chiffre au-dessus de nos prévisions, j'ai proposé à la majorité municipale de n'augmenter que de 0,5 % le taux d'imposition local afin de préserver au mieux le budget des Choletais, seulement 5 euros supplémentaires en 2011 pour une famille avec 2 enfants, et de continuer parallèlement l'effort d'investissement (167 euros par habitant).

Depuis 15 ans, nous avons montré notre capacité à gérer la collectivité, sans compromettre l'avenir. Depuis 15 ans, vous nous avez renouvelé votre confiance. Depuis 15 ans Cholet s'est transformée radicalement. Entre 2008 et 2014, 117 millions d'euros seront investis pour le bénéfice de tous. Car offrir les meilleurs services, c'est bien ce qui guide l'action municipale.

L'ouverture du multi-accueil "Pomme-Cannelle" illustre parfaitement notre politique volontariste en matière familiale. Comment concilier vie de famille et vie professionnelle ? Comment se conjugue le développement durable à Cholet ? En proposant une offre supplémentaire de places d'accueil collectif avec des horaires atypiques, dans un quartier fortement demandeur. Cholet, ville modèle en la matière, se dote de son premier équipement certifié HQE, Haute Qualité Environnementale, et labellisé BBC, Bâtiment Basse Consommation. A Cholet, le développement durable est bien plus qu'une mode, c'est un véritable mode de gouvernance. Il investit désormais tous les domaines de l'action publique : transports, déchets, énergie-climat, biodiversité, publicité, etc... Le futur quartier du Val de Moine est un autre exemple.

Offrir, un verbe qui sied si bien au mois de décembre. Les fêtes de Noël sont cette année placées sous le signe de la nouveauté. Cholet revêt un nouvel écrin pour le bonheur des plus petits et des plus grands : une nouvelle maison du père Noël, un nouveau marché de Noël, du 10 décembre au 2 janvier, avec chaque jour une animation surprise à 17h30, une crèche vivante renouvelée. A ne pas manquer ! Désormais, le petit train et les manèges sont gratuits pour tous. Partenaires de la Ville, deux associations choletaises, le Maquettes Club des Mauges et l'univers du Jeu et du Modélisme, ont sollicité le Loco Club du Bocage pour animer conjointement, du 18 décembre au 2 janvier, la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville où les visiteurs pourront admirer trains électriques, voitures et autres objets volants... grâce notamment à de superbes dioramas. Même les plus jeunes pourront s'initier à la conduite des trains ou à la réalisation de maquettes.

117 millions d'euros seront investis pour le bénéfice de tous.

Laissez-vous transporter par la magie de Noël. Venez toujours plus nombreux découvrir toutes les animations en centre-ville. Plus 22 000 utilisateurs supplémentaires dans les parkings Arcades Rougé et Travot en octobre cette année, par rapport à octobre 2009 ; un mois de novembre sur la même lancée : la réponse des Choletais aux pessimistes est sans appel.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Député
Président de la Communauté d'Agglomération du Choletais


L'ouverture de "Pomme-Cannelle" illustre notre politique en matière familiale.


Les fêtes de Noël sont cette année placées sous le signe de la nouveauté.

Cholet mag est un mensuel municipal d'information, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Cholet
Tiré à 26 500 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2011

Contact
Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex
tél. 02 72 77 20 00
www.ville-cholet.fr
courriel : info@ville-cholet.fr

Direction de la Publication
John DAVIS

Direction de la Communication
Delphine STEPHAN
Rédacteur en chef
Goulvenn DEBOIS
Rédaction
Pierre-Marie BOCAGE
Goulvenn DEBOIS
Émilie GUINAUDEAU

Photos
Etienne LIZAMBARD
Mathilde RICHARD
Composition
Valérie GOBLET
Sandrine TALON (agenda)

Impression
LNG
Distribution
Vendredi Média - Cholet

Cholet mag est imprimé sur un papier "satimat green" issu de forêts gérées durablement.

Animations → le cœur de Cholet bat au rythme de Noël

L'esprit de Noël s'invite à Cholet



Le grand projet d'animations et de mise en valeur de la ville pour les fêtes de fin d'année arrive dans sa deuxième étape. Après la mise en lumière du quartier Arcades Rougé, la Ville de Cholet passe à la vitesse supérieure. Le rouge et le blanc, telles seront les couleurs de Cholet pour les fêtes de fin d'année. La volonté de proposer un projet global et cohérent s'accompagne d'une valorisation des illuminations et des décorations du centre-ville. C'est ainsi que le deuxième poumon du centre-ville est illuminé, de la place Alexis Guérineau à la place Travot (rue Clemenceau, rue de la Filature et rue de l'Orangerie), dans la continuité des illuminations du quartier Arcades Rougé, créant une cohérence depuis la place Créac'h Ferrari jusqu'à l'Eglise Saint-Pierre.

L'esprit général reste contemporain, avec des éléments originaux et épurés. Les illuminations et les décorations accompagneront les flâneries choletaises en centre-ville, de jour comme de nuit.

En refusant de trop surcharger le centre-ville et en utilisant des leds basse consommation, la Ville de Cholet maintient son cap : intégrer Noël dans une politique de développement durable.

Le Village de Noël. Autre nouveauté, la réorganisation de la place Travot qui accueille toujours une trentaine de chalets, du 10 décembre au 2 janvier. Alimentation, décoration, prêt-à-porter, les produits proposés constituent de vraies idées de cadeaux.

Intégrer Noël dans une politique de développement durable

On y retrouvera aussi le traditionnel sapin de Noël, la maison du père Noël.

Les services techniques de la Ville de Cholet proposent une toute nouvelle maison du père Noël, plus grande, plus haute aussi. Les jeunes Choletais pourront y rencontrer l'homme à la barbe blanche, tous les jours, de 17h30 à 20h.

Les Fêtes Surprises ! Chaque jour, entre le 10 et le 24 décembre, la Ville vous donne rendez-vous au cœur de la place Travot pour un spectacle ou une animation surprise. Chaque jour à 17h30 précises, la boîte à surprises ouvrira ses portes, proposant un temps fort aux plus curieux… Une nouveauté à ne pas manquer pour égrainer ensemble le temps qui précède la fête de Noël.

Les Manèges. Pour plus de simplicité, il n'y a plus besoin de tickets pour profiter des manèges. A découvrir, place Travot, un nouveau carrousel. La Ville de Cholet met également à disposition des jeunes Choletais le manège du Parc de Moine. L'Esplanade de l'Hôtel de Ville accueille son traditionnel petit train, accompagné par un autre manège de chevaux de bois. Les petits Puy Saint Bonnetais pourront découvrir avec joie un autre manège au cœur de la commune associée. ■



Thierry Abraham, Adjoint au Maire en charge du pôle Commerce - Artisanat - Quartiers

Boîte à Surprises

Le projet "Noël à Cholet" est un cadeau d'animations durant les fêtes de fin d'année.

La Ville de Cholet l'a imaginé en mêlant art et culture, économie et tourisme. L'objectif est de renforcer l'attractivité du centre-ville à travers des évènements, des illuminations renouvelées, tout en respectant une logique de développement durable.

Il y a aussi la volonté de faire entrer les fêtes de fin d'année dans une ère plus actuelle sans pour autant oublier ce qui faisait la magie des Noëls d'antan.

Parmi les originalités cette année, les familles pourront découvrir La Boîte à Surprises qui, chaque soir, offrira un spectacle différent, la nouvelle maison du père Noël et de ses lutins, une crèche vivante métamorphosée et un village transformé à côté duquel vous retrouverez le plus beau des manèges…

Je vous souhaite d'excellentes fêtes avec Noël à Cholet.

Un Noël à Cholet
Programme

Du 10 décembre au 2 janvier, Cholet vivra au rythme des manifestations de Noël organisées conjointement par la Ville de Cholet et l'Office de Tourisme du Choletais. Parmi les nouveautés sur la place Travot, une animation offerte chaque jour à 17h30, une nouvelle maison du père Noël...



Marché de Noël

La place Travot se transforme en village traditionnel. 29 chalets recréent l'ambiance des villages d'antan et les sapins donnent au cœur de Cholet un doux parfum d'hiver.
Chacun pourra admirer et flâner parmi les objets artisanaux (lampes, miroirs, bijoux, jeux en bois…) tout en dégustant, conformément à la tradition, sucreries, chocolat, vin chaud, crêpes, charcuterie, spécialités corses...

Place Travot
Du 10 décembre au 2 janvier
Ouvert tous les jours de 11h à 20h (sans interruption)
Le 25 décembre et le 1er janvier ouvert de 17h à 19h

Les concerts de Noël du Conservatoire du Choletais

Lire agenda page 27

La boîte à Surprises

Chaque jour à 17h30 précises, la boîte à surprises ouvre ses portes, proposant aux plus curieux… Un moment à partager en famille avant ou après le goûter !
Une nouveauté à ne pas manquer pour égrainer ensemble les jours qui précèdent la fête de Noël avec chaque jour un nouvel événement... une nouvelle surprise...

Place Travot
Du 10 au 24 décembre
Tous les soirs à 17h30 – gratuit

La maison du père Noël

Le vieil homme vêtu de rouge et blanc recevra les jeunes Choletais dans sa demeure.

Du 11 au 23 décembre
Tous les jours de 17h30 à 20h entrée gratuite

Les manèges : gratuits et sans ticket !

Du 10 décembre au 2 janvier
Ouvert tous les jours de 11h à 20h (sans interruption)
Le 25 décembre et le 1er janvier ouvert de 17h à 19h

- **Place Travot**
- **Parc de Moine**
- **Esplanade de l'Hôtel de Ville**
  Petit Train : ouvert tous les jours de 14h à 20h – gratuit
  Le 25 décembre et le 1er janvier ouvert de 17h à 19h
- **Puy Saint Bonnet**
  Place de l'Abbé Andreau



Exposition de Noël

Comme chaque année, l'Hôtel de Ville accueille une exposition d'exception. En route vers les trains électriques et d'autres miniatures...

Hôtel de Ville
Salle des Expositions – gratuit
Du 18 décembre au 2 janvier
de 17h30 à 20h
Samedi et dimanche de 14h30 à 20h
Fermée les 24, 25, 31 décembre et 1er janvier

Renseignements :
02 72 77 21 21



Les animations proposées par l'Office de Tourisme du Choletais

Les illuminations en autocar

Visite en autocar dans les quartiers illuminés de Cholet. Les rues scintillent de tous leurs feux grâce aux talents des techniciens municipaux. Stimulés par cette féérie, des artistes de lumière réalisent dans leur jardin ou façade de maison et d'appartement, des tableaux ingénieux.

Les 15 et 16 décembre à 18h30
Les 20 et 21 décembre à 18h30
Réservations obligatoires à l'Office de Tourisme du Choletais
Tarif : 3 €

Spectacle de la crèche vivante

Nouvelle mise en scène, nouvelles musiques, nouveaux textes, nouveaux décors.
Plus de 100 bénévoles passionnés, des techniciens aux acteurs, vous racontent l'épisode biblique de la Nativité à travers des scènes vivantes. Les 10 représentations gratuites sont données place Travot.

Samedis 11 et 18 décembre à 17h30 et 18h30
Dimanches 12 et 19 décembre à 17h30 et 18h30
Mercredi 22 décembre à 17h30 et 18h30

Renseignements :
Office de Tourisme du Choletais
14 avenue Maudet
02 41 49 80 00
info-accueil@ot-cholet.fr
www.ot-cholet.fr

Exposition de Noël : les Marionnettes

Pour découvrir la magie de Noël à travers une sélection de marionnettes de la Compagnie du Rêve. Elle propose également des ateliers et une exposition de marionnettes...

Office de Tourisme du Choletais
Entrée libre

Concert "Les Tubas de Noël"

Redécouvrez les plus beaux chants de Noël, proposés par un ensemble de 30 tubistes de la Région des Pays de la Loire.

Samedi 11 décembre
de 17h à 17h25 - place Travot
Entrée libre

Illuminez votre maison… dans une ambiance de Noël

Les particuliers choletais sont invités à illuminer leur habitation, façade, balcon dans un décor de simplicité et dans le respect du développement durable en installant des équipements de faible consommation ; les lampes incandescentes sont à éviter voire à proscrire.

Les illuminations, en rapport avec les fêtes de Noël, devront être visibles de la rue, au moins de 18h30 à 21h30, pendant la période du 11 au 26 décembre.

Puy Saint Bonnet infos

Le Puy Saint Bonnet accueille son salon du livre

L'Espace convivial du Puy Saint Bonnet accueille les 11 et 12 décembre "Noëlivres", où des auteurs viennent à la rencontre des lecteurs. Ce salon du livre sera également animé par des artistes de la commune.

Le Puy Saint Bonnet accueille déjà la 4e édition de Noëlivres. Ce salon du livre proposé par l'association "PSB commune en projet" en partenariat avec la Municipalité et la maison d'édition Les 2 Encres, ambitionne de rassembler en un même lieu, auteurs et lecteurs pour un temps d'échange privilégié autour du livre : discussion, débat, découverte d'ouvrages. La manifestation accueille près de 35 auteurs.

Le salon propose également un atelier d'initiation à l'écriture et à la lecture braille, ainsi que des jeux de sensibilisation animés par Jeamie Audger.

Ce moment fort autour du livre est l'occasion pour les nombreux artistes choletais d'exposer une partie de leur travail (peintures, photos, sculptures, patchwork).

Noëlivres

Samedi 11 décembre
de 14h à 18h

20h30 : spectacle humoristique "Conférence de stress"

Dimanche 12 décembre
de 10h à 18h
Espace Convivial
Le Puy Saint Bonnet
Entrée libre

Noël au Puy Saint Bonnet

Les commerçants et artisans du Puy Saint Bonnet invitent les habitants à venir passer un moment convivial place de l'Eglise le 19 décembre de 11h à 14h.
Marrons grillés, vin chaud, cadeaux pour les enfants et visite du père Noël au programme.



Equipements → le Multi-accueil "Pomme-Cannelle" ouvre ses portes

Un premier bâtiment public ch oletais certifié HQE



Isabelle Leroy,
Adjoint au Maire en charge du pôle Solidarité, Santé, Famille & Enfance

Un nouveau service à disposition des Choletais

La réalisation de cette structure multi-accueil, dans la lignée de la politique volontariste menée par la Municipalité, va offrir aux Choletais la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle, grâce à une offre supplémentaire de places d'accueil collectif, avec des horaires atypiques. Elle permet également de proposer un nouveau service qui manquait dans cette partie de la ville : une halte-garderie. Ce service répond à une demande très forte des parents du quartier. Enfin, avec ce nouvel équipement, la Ville de Cholet dispose d'un maillage cohérent du territoire avec, pour tous les habitants de Cholet, un service Petite Enfance de proximité.









Le premier équipement municipal certifié Haute Qualité Environnementale par un organisme indépendant vient d'ouvrir ses portes à Cholet. Véritable bâtiment intelligent, le Multi-accueil "Pomme-Cannelle", situé rue de la Girardière, accueille aujourd'hui ses premiers enfants.
Ambitieuse, la Ville de Cholet a souhaité inscrire la construction de cette nouvelle structure dans une démarche de développement durable. Et rebondir sur cette dynamique en associant les différents acteurs au projet :

- l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises qui ont travaillé à la réalisation du multi-accueil ;
- le personnel municipal des différentes directions de la Ville, associé à toutes les étapes du projet ;
- les riverains pour prendre en compte leurs remarques ;
- les scolaires pour les sensibiliser au développement durable ;
- les parents des enfants accueillis.

A terme, c'est tout le Choletais qui bénéficiera de l'expérience et des connaissances acquises lors de la réalisation de ce bâtiment.

BBC. Le nouveau multi-accueil sera aussi labellisé BBC – Bâtiment Basse Consommation. La consommation d'énergie liée à son fonctionnement sera en effet deux fois moins importante que celle imposée par la réglementation thermique en vigueur. ■

Le coût du projet est de 2,2 millions d'euros. Il a bénéficié de subventions du FEDER (460 000 €), de la CAF de la région choletaise (360 000 €), du Conseil régional (300 000 €), de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (143 000 €), du fonds commun Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie-Etat-région (56 000 €), du Conseil général (25 000 €), de l'ADEME (11 560 €) et de 100 000 € au titre de la réserve parlementaire.

HQE

Le Multi-accueil "Pomme-Cannelle" est certifié Haute Qualité Environnementale dans sa phase programme et conception. La phase réalisation sera soumise à l'audit de certification au printemps prochain.

En faisant certifier le multi-accueil la Ville de Cholet a souhaité faire reconnaître la place du développement durable dans sa politique.

Aspects techniques :

- Isolation : le bâtiment est isolé par l'extérieur pour limiter les déperditions thermiques par les parois et les ponts thermiques. Les menuiseries sont équipées d'un double vitrage à faible émissivité avec remplissage de gaz argon. Sur-isolation en toiture
- Matériaux à faible impact sur l'environnement : bardage bois certifié ; linoléum (matières naturelles) ; peinture minérale sans composé organique volatil
- L'orientation du bâtiment a été pensée de façon bioclimatique et de manière à limiter son impact sur l'environnement. Pas d'ouverture au Nord, surfaces vitrées au Sud, tous les arbres existants sont préservés et permettront d'assurer une protection naturelle contre la chaleur pendant l'été
- Cycle de l'air : ventilation double flux pour récupérer la chaleur extraite du bâtiment pour préchauffer l'air neuf
- Eclairage intelligent : intensité de la lumière modulable manuellement et en fonction de la luminosité extérieure
- Production de l'eau chaude sanitaire par capteurs solaires haut rendement
- Stockage tampon des eaux de pluie avant transfert dans le réseau pluvial

Comportement responsable

Au-delà de la conception, qui répond à un cahier des charges strict, c'est tout l'usage du bâtiment qui a été réfléchi avec l'aide des agents de la Ville, pour que la problématique développement durable se prolonge dans l'utilisation du Multi-accueil "Pomme-Cannelle".
Le bâtiment est doté d'une gestion technique regroupant une multitude de compteurs pour connaître exactement la consommation (eau, électricité, etc.). Les agents disposent ainsi régulièrement des relevés pour procéder si nécessaire à certains ajustements.
Le multi-accueil devient un support pédagogique pour apprendre aux enfants à adopter les bons comportements en matière de consommation, de recyclage, etc.
Cet apprentissage va rejaillir sur les parents à la maison. Ils seront d'ailleurs invités à venir se rendre compte par eux-mêmes, grâce à une exposition qui présente les principales caractéristiques du bâtiment.

Quelques mesures simples

- Tri sélectif des déchets
- Utilisation de produits bio pour l'entretien, nettoyage des vitres sans produit, lavage du sol économique en eau
- Lave-linge branché sur l'eau chaude solaire pour éviter de consommer de l'énergie électrique
- Chasse à l'utilisation des sacs plastiques
- Le mobilier a été choisi en privilégiant le bois ; il a été installé 2 mois avant l'ouverture, pour permettre la libération des odeurs résiduelles ; il est certifié NF environnement
- Interphones sans fil dans les salles de repos
- Jeux en bois, sans pile

Pratique

Ce projet offre une capacité d'accueil avec 40 places de crèche à horaires atypiques (de 6h15 à 21h45). Et la création d'un nouveau service de halte-garderie de 12 places.

Multi-accueil "Pomme-Cannelle"
Crèche et Halte-garderie
7, rue de la Girardière – Cholet

La Crèche

Capacité d'accueil : 40 enfants

Horaires : de 6h15 à 21h45, du lundi au vendredi

Equipe : professionnels de la petite enfance (puéricultrice, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agents sociaux et technique)

Accueil régulier

Inscriptions :
service Petite Enfance
24, avenue Maudet
02 72 77 24 10

La Halte-garderie

Capacité d'accueil : 12 enfants

Horaires : de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi

Equipe : professionnels de la petite enfance (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent social et technique)

accueil occasionnel : possibilité de réserver une semaine à l'avance (dans la limite de 2 réservations par semaine) et à l'improviste dans la limite des places disponibles et de 16h par semaine

Inscriptions :
se présenter pour découvrir le fonctionnement, puis entrer en contact avec le service Cart'ville de l'Hôtel de Ville
02 72 77 24 26

Nouvelles technologies → Cholet passe à la vitesse supérieure

Flashez pour Cholet



Votre magazine municipal se prolonge sur votre smartphone. Découvrez désormais dans votre Cholet mag des tags à scanner avec votre mobile pour accéder à des vidéos, des informations complémentaires. Comment ça marche ? Mode d'emploi. Depuis plus d'un an déjà, ils fleurissent un peu partout : magazines, prospectus, affiches et même canettes de soda. Utilisés au Japon depuis une dizaine d'années déjà, les tags se développent progressivement en France. Un tag, c'est ce petit carré composé de noir et de blanc, sorte de codes-barres en 2 dimensions. On l'appelle aussi flashcode, ou QR code en fonction du type de codage. Derrière ce tag se cache un message, un lien vers une page Internet que votre téléphone va décoder grâce à une petite application.

Qui peut lire les tags ?

Les possesseurs de smartphones (téléphone portable dernière génération), quel que soit le modèle, dotés de la fonction appareil photo/caméra et qui peuvent se connecter à Internet (3G ou WiFi).

Comment ça marche ?

C'est très simple. Il faut auparavant posséder un lecteur de tag sur votre téléphone ou le télécharger et l'installer sur votre mobile (Mobiletag, scanlife, neoreader...). Une fois téléchargée, il suffit d'utiliser la fonction appareil photo de votre smartphone qui va scanner le code. Votre mobile va ensuite décoder le message qui se cache derrière le tag et se connecter automatiquement vers les informations recherchées.

Que va-t-on pouvoir scanner ?

En complément du magazine municipal, les Choletais pourront visionner des vidéos d'interview (sports, culture, personnalités locales, etc.), écouter des séquences du Conseil municipal, accéder au programme des animations et manifestations organisées par la Ville. Le tout sur leur smartphone. Concentré municipal d'informations, Cholet mag renvoie déjà souvent au site Internet de la Ville pour un complément d'informations. Désormais, il suffira de scanner le tag pour disposer de ce supplément.
Cholet mag n'est pas le seul à passer aux flashcodes. Ils se dissimuleront progressivement sur les affiches, les prospectus, mais aussi dans les bâtiments publics comme les musées choletais. Ceux qui souhaiteront un complément d'informations n'auront plus qu'à flasher.

Si vous ne disposez pas de lecteur de tags, vous pouvez le télécharger gratuitement sur les plates-formes de téléchargement (Androidmarket, AppStore pour Iphone et Ipad, Appworld pour Blackberry, etc.) ou aux adresses suivantes :

- http://get.beetagg.com
- http://www.getscanlife.com
- http://m.mobiletag.com
- http://get.neoreader.com

Elles sont compatibles avec une vaste gamme de smartphones.

Mode d'emploi vidéo sur :
www.ville-cholet.fr



Nouvelles technologies → toutes les infos sur Cholet dans votre poche

La Ville de Cholet développe son application mobile Android

La Ville de Cholet a développé en interne une application pour les téléphones portables dotés du système d'exploitation Android. Pour la télécharger, il suffit de se rendre sur Androidmarket. Détails.

Application mobile : de quoi s'agit-il ?

C'est un logiciel développé pour être utilisé sur un téléphone mobile, un assistant personnel ou un baladeur numérique.
Une telle application peut être installée sur l'appareil dès la distribution de celui-ci ou par l'utilisateur, par le biais d'une plateforme de téléchargement.

Pourquoi une application mobile ?

A la différence d'un site web optimisé pour le mobile, une application permet de bénéficier de la technologie embarquée du smartphone : GPS, lecteur multimédia, navigation intuitive, rapidité.

S'il existe différents systèmes d'exploitation de smartphones, la Ville de Cholet a choisi de développer dans un premier temps son application sur Android.
D'abord parce que c'est un système d'exploitation open source (libre et gratuit). Ensuite, parce que les téléphones dotés d'Android connaissent des ventes en pleine croissance et commencent à concurrencer le volume de vente du principal acteur actuel du marché.
De plus, ce système d'exploitation, développé par Google, bénéficie de toute la connectivité associée au moteur de recherche : Maps, Gmail, YouTube, et bien plus encore.
Enfin, malgré l'avance prise par son principal concurrent, le système Android connaît un fort développement des applications téléchargeables sur sa plateforme de téléchargement Android Market.

Evolution. Malgré sa technicité, l'application Android a pu être développée par les agents de la Ville de Cholet, sans faire appel à un prestataire extérieur qui aurait facturé ce service à un prix conséquent.
Pour permettre à tous les possesseurs de smartphones, quels que soient la marque et le système d'exploitation, de disposer de ce service, la Ville de Cholet souhaite développer son application pour la rendre compatible avec les autres systèmes (Iphone dans un premier temps, puis les mobiles Blackberry, Nokia ou le plus récent Windows Phone 7).

Menu de l'application

- Actualités (articles, vidéos, interviews)
- Programme cinéma
- Horaires d'ouverture des services de la Ville
- Cartographie : restaurants, hôtels, parkings, etc.
- Agenda
- Réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Twitter, Youtube)
- Formulaire Actions de Quartiers
- Services de garde

Télécharger l'application Android Cholet avec votre smartphone sur Android Market ou en flashant ce tag.

Mode d'emploi page 10

Recensement 2011
Ce qu'il faut savoir

Obligatoire, l'enquête de recensement version 2011 se déroulera entre le 20 janvier et le 26 février 2011. 2 134 logements sont concernés, soit 8 % des logements choletais.

Le recensement, à quoi ça sert ?

L'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui centralise tous les chiffres, établit des statistiques sur la population française. Cette enquête est essentielle à la vie de la commune. En effet, les chiffres de population ont un impact fort en termes de gestion communale, de finances locales, de réglementation. Ils fournissent notamment des données socio-démographiques détaillées sur :

- les logements ;
- la répartition de la population par âge ;
- le sexe ;
- les situations matrimoniales ;
- les activités professionnelles ;
- les modes de transport ;
- les conditions de logement ;
- les migrations.

Les chiffres de l'INSEE, en établissant les populations légales de chaque commune, déterminent le nombre de conseillers municipaux, le montant de la dotation globale de fonctionnement à percevoir, la législation des loyers, la création de nouvelles pharmacies, etc. ■

Renseignements :
Hôtel de Ville
Bureau du recensement
02 72 77 22 44

www.insee.fr
rubrique recensement de la population

Le recensement, mode d'emploi

L'INSEE procède à un tirage au sort qui définit les adresses concernées par le sondage. 2 134 logements correspondant à 1 176 adresses seront recensés à Cholet et au Puy Saint Bonnet, du 20 janvier au 26 février 2011.

Cette année, les personnes sans abri et vivant dans des habitations mobiles sont concernées par le recensement. Les agents recenseurs se présenteront les 20 et 21 janvier 2011. Les personnes concernées seront informées préalablement au recensement.

1ère étape :
Les foyers concernés sont informés par courrier qu'ils ont été tirés au sort. Le courrier les prévient également du passage d'un agent recenseur à leur domicile.

2e étape :
L'agent recenseur se présente au domicile. Tenu au secret professionnel, il est identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.
Il remet aux personnes recensées les imprimés à compléter.

3e étape :
Les imprimés doivent être complétés. Ils pourront ensuite être restitués à l'agent recenseur lors d'un second passage, ou être adressés à la Mairie ou à l'INSEE, sous enveloppe prévue à cet effet.

Cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire. Les réponses sont protégées par le secret en matière de statistiques et par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés. Elles sont destinées uniquement à l'élaboration de statistiques.

Enquête sur la famille et les logements

En parallèle de l'enquête de recensement 2011, la Ville de Cholet va faire l'objet d'une enquête sur la famille et les logements.
Elle permet notamment de suivre l'évolution des structures familiales en complétant les résultats du recensement sur certains thèmes comme le PACS, la garde des jeunes enfants ou les familles recomposées, etc. Cette enquête ne concerne que certains foyers soumis au recensement. Les foyers concernés seront également informés par courrier du passage d'un agent recenseur.


→ En bref

Inscriptions sur les listes électorales
Elections cantonales
les 20 et 27 mars 2011

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2010, 17h30.
Les personnes concernées doivent se présenter munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois : facture d'électricité ou de téléphone par exemple. Les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à l'Hôtel de Ville (service Etat Civil), ont la possibilité d'adresser leur demande par correspondance, à l'aide du formulaire disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site www.service-public.fr, ou encore la faire déposer par un tiers en lui donnant procuration sur papier libre.

Inscription d'office

L'inscription d'office sur les listes électorales concerne les jeunes qui atteignent 18 ans entre le 1er mars 2010 et le dernier jour de février 2011, ainsi que ceux qui atteignent 18 ans entre le 1er mars 2011 et la veille du premier tour de scrutin des élections régionales, soit le 13 mars 2011.

Finances → Michel Champion, 1er Adjoint, détaille les choix budgétaires de la Majorité municipale

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées
Un investissement dans la durée


Restructuration urbaine du quartier Jean Monnet

Le mois de novembre est traditionnellement l'occasion pour le Conseil municipal de débattre des orientations budgétaires de l'année à venir. C'est ainsi que le 8 novembre dernier, les élus ont examiné les grandes tendances budgétaires pour l'année 2011.
Avant le vote du budget, le Conseil municipal débat des grandes orientations budgétaires qui vont servir de cadre général au vote.
Les collectivités territoriales votent leur budget, en 2 grandes parties : la section fonctionnement et la section investissement.
Le débat d'orientation budgétaire portant sur l'exercice 2011 intervient dans un contexte marqué par une conjoncture économique et financière difficile, liée notamment à la crise économique.

Fonctionnement

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.
La Municipalité porte une attention particulière à ne pas augmenter les charges de fonctionnement, pour dégager un autofinancement adapté au besoin de financement de la Ville.

- Pas de création d'emplois
- Economies de charges de personnel réalisées par mutualisation Ville-CAC
- Diminution des frais de gestion
- Amélioration de la gestion de la collectivité
- Recherche d'économies

Investissement

La section investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Sur la mandature 2008-2014, ce sont près de 117 millions d'euros qui ont été ou qui seront investis. Parmi les investissements prévus en 2011 :

- Restructuration urbaine du quartier Jean Monnet : 1,7 million d'euros ;
- Aménagement de l'Ilot place Travot : 467 000 € ;
- Aménagements de l'avenue des Cordeliers et de la rue René Barjot : 1,65 million d'euros ;
- Réparation et entretien des équipements d'enseignement : 671 000 € ;
- Entretien et remplacements d'espaces verts : 586 000 € ;
- Entretien et aménagements de l'éclairage public : 365 000 € ;
- Réparations et aménagements de voiries : 396 000 € ;
- Réfection des trottoirs : 257 000 € ;

soit près de 9,5 millions d'euros. ■

→ En bref

Le chiffre 167

La Municipalité souhaite poursuivre son effort d'équipement afin de renforcer l'attractivité de Cholet et de son territoire à l'échelle régionale. Pour cela, elle prévoit d'investir 9 452 378 € en 2011, dans la réalisation d'équipements, soit une dépense de 167 € par habitant.


Ilot place Travot

Paysage et Cadre de vie → un nouveau sentier permet de rallier le lac de Ribou

Cholet – Ribou – Cholet
Sans l'asphalte


Le nouveau tronçon est représenté en pointillés.

Photo : DR

La Ville de Cholet vient d'ouvrir au public un nouveau sentier entre Ribou et Cholet. Grâce à ce tronçon de 2 km, les promeneurs du centre-ville peuvent rejoindre le lac de Ribou à pied, et au cœur de la verdure. Les agents de la Direction Paysage et Cadre de Vie ont restauré l'ancien chemin bas communal de la Creulière qui longe la rue des Ecureuils. Ce nouveau sentier a été sécurisé et clôturé. Il s'enfonce à travers champs, entre haies bocagères et vieux chênes centenaires pour filer sous l'autoroute. Il traverse ensuite la jeune forêt de Ribou, plantée par les jeunes Choletais au début des années 2000 dans le cadre du programme "Un arbre, un enfant", pour rejoindre le camping de Ribou. Cette zone de reboisement est l'occasion, année après année de voir la forêt grandir.

Boucle verte

Grâce à ce nouveau tronçon, les Choletais peuvent désormais rallier le lac de Ribou depuis le centre-ville sans passer par la case goudron. Rendez-vous à la guinguette dans le parc de Moine ; puis suivez la Moine jusqu'à l'autoroute par la vallée du Plessis. Se laisser guider jusqu'au lac de Ribou et la ferme de la Goubaudière puis rejoindre le camping.

Pour le retour vers le centre-ville, il suffit de se rendre dans la zone de reboisement et de repérer l'allée des Frênes, face au camping de Ribou. Le nom des allées est indiqué par des petits panneaux. Une fois repassé sous l'autoroute, suivre le chemin balisé jusqu'au quartier des Hauts de Moine et des premières habitations construites bientôt au Val de Moine (page 15). Le chemin longe ensuite la rue des Ecureuils, la rue Henry Huré, puis bifurque vers le Campus du Choletais. Traverser le boulevard Pierre de Coubertin et retour au Parc de Moine.

Le circuit est bouclé, soit près de 10 km à travers le bocage choletais.

Grand projet → la ZAC du Val de Moine entre en phase opérationnelle

Val de Moine
L'aménagement délégué



Une première tranche offrira environ 450 logements entre l'avenue du Lac et l'avenue Parc.

L'opération ZAC du Val de Moine vient d'être déléguée à la SPLA de l'Anjou – Société Publique Locale d'Aménagement. La commercialisation des terrains de la première tranche doit maintenant s'engager au printemps prochain. Menant une politique active d'aménagement pour son territoire, en conjuguant habitat et activités, la Ville veut entretenir la dynamique démographique en offrant aux Choletais et futurs Choletais, un cadre de vie de qualité dans le prolongement des quartiers existants.

La Zone d'Aménagement Concerté du Val de Moine en est la parfaite illustration. Au cœur d'un paysage de bocage, dans la continuité des quartiers des Hauts de Moine, de la Baumière et du Verger, la ZAC du Val de Moine représente pour Cholet l'opportunité de valoriser la partie Sud-Est de son territoire durant les 15 prochaines années.

2011 : nouvelle phase

La maîtrise de la composition urbaine de ce "morceau de ville" constitue un élément essentiel de réussite du projet. C'est pourquoi la Ville a d'abord tenu à prendre elle-même en charge la conception, ainsi que la définition des différentes formes urbaines.

Souhaitant bâtir un projet urbain ambitieux sur ce site stratégique, elle a décidé d'inscrire le futur site d'aménagement du Val de Moine dans une démarche d'Eco-Quartier permettant d'appliquer les principes de développement durable : mixité sociale et fonctionnelle, respect de l'environnement urbain et paysager, valorisation du cadre de vie, gestion alternative des eaux pluviales...

2011 : NOUVELLE PHASE. Afin de poursuivre le processus engagé par la collectivité, la Ville a décidé de confier l'opération à la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou, société dont la Ville est actionnaire. Celle-ci doit maintenant poursuivre des travaux d'aménagement déjà réalisés, assurer la commercialisation des terrains et la gestion financière de l'opération. *"La Ville n'a pas la vocation d'aménageur. Ce n'est pas son métier"*, a indiqué à ce sujet Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, lors de la séance du Conseil Municipal du 8 novembre. C'est pourquoi, *"nous confions (cette opération) à une société publique d'aménagement, dont nous sommes actionnaires la Ville et la CAC."*

Commercialisation

Sur la base de cet engagement mutuel (la collectivité restant le garant de l'opération), et dans le prolongement des études menées jusqu'ici par la Ville, il s'agit maintenant de concevoir une première tranche opérationnelle qui, sur une superficie de 12 hectares, offrira environ 450 logements. Le lancement de la commercialisation de cette première tranche, située entre l'avenue du Lac et l'avenue Parc nouvellement créée, est attendue au printemps prochain.

Renseignements :
SPLA de l'Anjou – 79 rue Desjardins
49100 Angers - 02 41 18 21 21

→ **En bref**

Mixité au cœur des Arcades Rougé

Soutenu par la Ville de Cholet, Sèvre Loire Habitat propose de nouveaux logements sociaux au cœur du quartier des Arcades Rougé, dans le cadre d'un développement et d'un renouvellement urbain durable et maîtrisé. C'est ainsi que 12 nouveaux logements locatifs viennent d'être proposés à la location par Sèvre Loire Habitat.

Ils sont situés au 5 rue Pédro Portugal, soit dans l'hyper-centre de Cholet.

Ce projet a été guidé par la volonté d'assurer une certaine mixité urbaine en mêlant commerces, services, logements dans le même périmètre.



Finances → investissements en hausse en faveur de tous les habitants de l'agglomération

Un budget prudent mais toujours ambitieux

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Choletais ont présenté publiquement le projet de budget 2011, lors du Conseil de Communauté du 15 novembre dernier. Principales orientations avant le vote prévu le 20 décembre.

Ce projet de budget 2011 s'inscrit dans un contexte financier contraint et incertain, conséquence d'une conjoncture économique peu favorable et de la réforme de la taxe professionnelle mise en œuvre au 1er janvier 2011. Taxe professionnelle qui, jusqu'ici, constituait la principale ressource fiscale de la CAC.



13 500 000 € sont prévus pour la construction du théâtre intercommunal Saint-Louis.

Extraits

"Plus que jamais, la CAC poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de maintenir sa capacité d'investissements. […] L'ensemble des dépenses de fonctionnement a été passé au crible." La participation indirecte des communes de l'agglomération est requise par le biais d'une diminution de 10 % de la dotation de solidarité communautaire (reversement de la CAC pour une contribution aux budgets des communes qui la composent). *"Pour 2011, cette dotation de solidarité s'établit à 1 483 863 €." "Au total, il est proposé de fixer le montant des dépenses réelles de fonctionnement à 47 894 864 €, soit une baisse de près de 1,30 % par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement de 2010."*

Parallèlement, il est attendu une évolution de 0,71 % des recettes de fonctionnement portant leur montant global à 51 746 653 €, ce qui permet de dégager un autofinancement de 3 851 789 €, nettement supérieur à celui de 2010 (2 873 603 €).

271 € par habitant

"La CAC prévoit de réaliser en 2011, 22 597 469 € d'investissements, soit 271 € par habitant contre 198 € en 2010. Le chantier du théâtre intercommunal Saint-Louis a démarré en 2010 et va s'accélérer en 2011. A ce titre, 13 500 000 € sont prévus en crédits de paiement soit presque 60 % des crédits inscrits pour 2011 en investissements." ■

Autres programmes d'investissement :

- la fin des travaux d'extension du Campus du Choletais (873 740 € en 2011) ;
- 700 000 € pour le paiement de la mise en 2x2 voies de la RN249 au Sud de Cholet et l'aménagement de l'échangeur de Dénia pour la connexion de la RD160 et l'A87.
- la reconduction d'enveloppes récurrentes pour l'entretien des voiries (800 000 €), de travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (1 500 000 €) et d'entretien des bâtiments communautaires (500 000 €).

→ En bref



Un nouveau pont pour desservir l'usine potable de Ribou

L'axe situé entre les communes de Cholet et de la Tessoualle, permettant d'assurer la desserte de l'usine potable de Ribou, emprunte le Pont Bertrand, interdit aux poids-lourds. Un nouveau pont, baptisé Pont de la Tricoire, est en construction à côté de l'existant pour permettre le passage des camions dans le cadre des travaux de modernisation de l'usine potable de Ribou.

Le Pont Bertrand sera conservé pour assurer les liaisons douces vers le chemin de randonnée, qui longe la voie communale n°8 sur la commune de Cholet. Son interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes est maintenue.

Le montant des travaux s'élève à 420 000 €. Ils ont démarré début septembre. Leur durée, sauf aléas de chantier, est de 4 mois. Le pont sera ouvert début 2011. Ce nouvel ouvrage répondra à toutes les caractéristiques pour préserver le bon écoulement de la Moine, même en cas de crue centennale.

Société → 150 repas livrés chaque jour par la communauté d'agglomération

Le portage de repas à domicile
Un service public

La Communauté d'Agglomération du Choletais assure la livraison de repas équilibrés directement au domicile des personnes de plus de 60 ans ou des adultes handicapés, afin de répondre à un besoin ponctuel ou permanent.

La visite régulière du livreur ajoute un climat de sécurité pour vous-même comme pour votre entourage.

Cette prestation est proposée par le service Aide et Accompagnement à domicile. Celui-ci assure à la demande la livraison de repas variés – déjeuners et dîners – au domicile des personnes de plus de 60 ans ou des personnes adultes handicapées, que les besoins soient ponctuels (comme par exemple à l'occasion d'un retour au domicile après une hospitalisation, en cas de maladie, lors des vacances de vos proches aidants) ou permanents (isolement géographique, difficultés à préparer ses repas...).

Repas complets

Comme pour les établissements scolaires de la Ville de Cholet, les repas sont élaborés à la cuisine centrale par le prestataire de service Sodexo, où une diététicienne conçoit les menus.
Les repas sont conditionnés dans des barquettes précisant la date limite de consommation et les modalités de remise en température.

Les livreurs sont tenus de déposer ces repas dans le réfrigérateur des bénéficiaires.

Un déjeuner est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal offrant le choix entre deux viandes et/ou poissons et deux accompagnements, d'un produit laitier et d'un fruit et de pain tranché.
Le dîner se compose également d'un potage, d'un plat principal et de deux desserts.

Les menus sont consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Lien social

Plus que du portage de repas à domicile, la visite régulière du livreur ajoute un climat de sécurité pour vous-même comme pour votre entourage. A chaque passage, quelques mots échangés, une attention particulière apportée permettent tout simplement de s'assurer que tout va bien.

Dans un souci de proximité et de solidarité, le portage de repas à domicile s'adresse à l'ensemble des habitants des 13 communes de la Communauté d'Agglomération du Choletais*. ■

Renseignements :
service Aide
et Accompagnement à domicile
Pôle social
24 avenue Maudet
Accueil : 02 72 77 23 30
Aide à domicile : 02 72 77 23 35
Auxiliaire de vie : 02 72 77 23 36
Portage de repas : 02 72 77 24 41
www.agglo-choletais.fr

Pratique

Les repas peuvent être livrés chaque jour de l'année, y compris les dimanches et jours fériés.
A chacun de choisir sa formule : 7 jours sur 7, uniquement le midi... c'est selon. Le service s'adapte au besoin.
Pour les nouvelles demandes, les commandes doivent être effectuées au plus tard 48h avant le jour de livraison (sauf situation d'urgence).
La mise en place du service peut se faire de façon très rapide à votre demande ou celle d'un proche auprès du service Aide et Accompagnement à domicile, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

** Chanteloup-les-Bois ; Cholet ; La Romagne ; La Séguinière ; La Tessoualle ; Le May-sur-Evre ; Mazières-en-Mauges ; Nuaillé ; Saint-Christophe-du-Bois ; Saint-Léger-sous-Cholet ; Toutlemonde ; Trémentines ; Vezins*

Services → l'Accueil de jour Les Magnolias : 15 ans au service des personnes âgées désorientées

Maintenir un lien social
pour continuer à vivre chez soi



Photo : Shutterstock

Une équipe de professionnels expérimentés accueille les personnes âgées désorientées pour les aider à conserver une certaine autonomie et soulager leur famille (aidants) qui les accompagne à domicile.

Créé par la Ville de Cholet en 1996, l'Accueil de jour Les Magnolias, situé 7 rue Tournerit à Cholet (à proximité du Conservatoire du Choletais), a été l'une des premières structures publiques de ce type ouverte en France. Elle dispose aujourd'hui d'une expérience de 15 ans dans l'accueil des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. A la création de la Communauté d'Agglomération du Choletais, cette structure est devenue compétence intercommunale.

Elle est animée par une équipe composée d'une psychologue-coordinatrice, d'une aide-soignante, de deux aides médico-psychologiques et d'une infirmière.

Les missions

- Stimuler les personnes de plus de 60 ans, vivant à leur domicile avec l'aide de leur conjoint, enfants, et souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour maintenir une certaine autonomie en travaillant sur le rythme de la vie quotidienne et en favorisant le lien social.
- Soulager la famille (conjoint, enfants) qui s'occupe de la personne malade à domicile afin de leur offrir un peu de répit, de prendre plus de temps pour se ressourcer.

La structure accueille 6 personnes âgées actuellement par jour, du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30, à la journée (ou demi-journée) dans une ambiance conviviale et familiale.

Premier pas

Le premier pas vers la structure est toujours un peu difficile. La famille craint souvent que la personne accueillie ressente un sentiment d'abandon, ait du mal à s'habituer à ce nouvel espace, ce nouvel environnement. La personne âgée, tout comme l'aidant, a besoin d'un temps d'adaptation pour construire ce nouveau moment de la vie quotidienne. L'équipe propose donc un accueil personnalisé et adapté.

Progressivité

Une fois la réflexion ouverte, il suffit de prendre rendez-vous avec la psychologue de la structure qui s'attache à trouver la solution la mieux adaptée. L'accueil est progressif, pour offrir une aide individualisée, tout en faisant preuve de souplesse en fonction de chaque situation. Cela permet de prolonger le maintien à domicile de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Stimulation

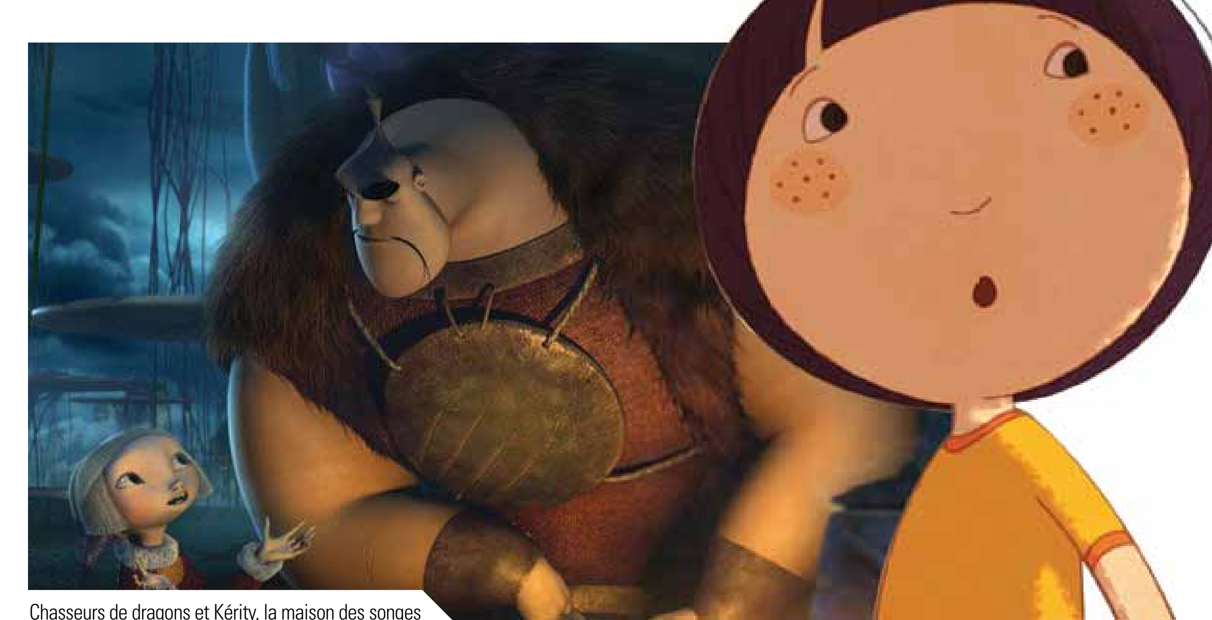
Pour permettre aux personnes âgées de conserver une certaine autonomie, l'équipe s'appuie sur toutes les tâches de la vie quotidienne, pour stimuler les fonctions cognitives, en prenant prétexte de tous ces petits moments de la vie : lire le journal, préparer le repas, déjeuner, débarrasser, ranger, participer à des jeux de société, des jeux de mémoire, jardiner, chanter, mais aussi sorties en ville, aller prendre un café, etc. ■

Renseignements :
Accueil de jour Les Magnolias
7 rue Tournerit
02 41 46 76 02

Événement → séances à 3 euros pour toute la famille dans les cinémas choletais

Ciné-Mômes
du 8 au 31 décembre

Un Noël tout en ciné et tout en famille... Ciné-Mômes revient au Cinémovida et au Cinéma Rex avec un choix de 12 films pour les enfants à découvrir, du 8 au 31 décembre. Nouveauté, cette année, le Théâtre Interlude, qui organise Ciné-Mômes, propose aux élèves des classes de CM2 de participer à un mini festival.



Chasseurs de dragons et Kérity, la maison des songes

Pierre et le Loup

de Suzie Templeton

Durée 41 mn – Royaume-Uni, Pologne, Norvège et Mexique
A partir de 6 ans

Jeune garçon discret, Pierre est maltraité par la brute du village. Un canard et un oiseau sont ses seuls amis. Un jour, Pierre décide d'aller s'amuser sur le lac gelé derrière la maison.

Cinémovida
Séances : sam. 18 déc. à 14h ; lun. 20 déc. à 11h15 ; mar. 21 déc. à 14h ; ven. 24 déc. à 11h15 ; mar. 28 déc. à 14h.

Le petit monde de Charlotte

de Gary Winick

Durée 1h37 – Etats-Unis
A partir de 6 ans

Il était une fois un petit cochon, si frêle et si chétif, que son maître décida de lui asséner un grand coup de hache. Mais Fern, la fille du fermier, s'y opposa et prit le petit Wilbur sous sa protection.

Cinéma Rex
Séances : sam. 11 déc. à 14h30 ; lun. 20 déc. à 11h ; mer. 22 déc. à 11h ; ven. 24 déc. à 11h ; sam. 25 déc. à 17h ; lun. 27 déc. à 11h ; mar. 28 déc. à 11h ; mer. 29 déc. à 11h ; jeu. 30 déc. à 11h ; ven. 31 déc. à 11h.

Les aventures de Don Quichotte

d'Antonio Zurera

Durée 1h13 – Espagne
A partir de 5 ans

Un petit rongeur, Sancho, est fasciné par les contes qu'écrit Cervantès. Toutes les nuits, en rentrant chez lui, il raconte à ses enfants l'histoire de Don Quichotte, un lynx savant qui vit de nombreuses aventures.

Cinémovida
Séances : dim. 12 déc. à 11h15 ; mer. 15 déc. à 14h ; jeu. 23 déc. à 11h15 ; sam. 25 déc. à 14h ; lun. 27 déc. à 11h15.

Kerity, la maison des contes

de Dominique Monféry

Durée 1h20 – France
A partir de 3 ans

Natanaël a bientôt 7 ans, mais il ne sait toujours pas lire. Lorsque sa tante Éléonore lui lègue sa bibliothèque contenant des centaines de livres, il est très déçu.

Cinéma Rex
Séances : mer. 15 déc. à 14h30 ; lun. 20 déc. à 11h ; mar. 21 déc. à 11h ; mer. 22 déc. à 11h ; jeu. 23 déc. à 11h ; dim. 26 déc. à 11h ; mar. 28 déc. à 11h ; mer. 29 déc. à 11h ; jeu. 30 déc. à 11h ; ven. 31 déc. à 11h.

Yona, la légende de l'oiseau sans aile

de Rintaro

Durée 1h27 – France, Japon
A partir de 6 ans

Yona est une petite fille toujours vêtue d'un costume de pingouin. Son désir le plus cher est de pouvoir voler. Les garçons lui font des farces et se moquent d'elle : les pingouins ne volent pas !

Cinémovida
Séances : dim. 19 déc. à 14h ; mar. 21 déc. à 11h15 ; ven. 24 déc. à 14h ; sam. 25 déc. à 16h ; mar. 28 déc. à 11h15 ; ven. 31 déc. à 14h.

Chasseurs de dragons

de A. Qwak et G. Ivernel

Durée 1h22 – France, Allemagne
A partir de 6 ans

Zoé est une petite fille qui croit aux légendes. Afin d'aider son oncle, le seigneur Arnold à se débarrasser d'un terrible dragon, Zoé se met en tête de trouver des héros.

Cinéma Rex
Séances : sam. 18 déc. à 17h ; lun. 20 déc. à 11h ; mar. 21 déc. à 11h ; mer. 22 déc. à 11h ; jeu. 23 déc. à 11h ; ven. 24 déc. à 11h ; lun. 27 déc. à 11h ; mar. 28 déc. à 11h ; jeu. 30 déc. à 11h ; ven. 31 déc. à 11h.

Renseignements :
Cinéma Rex : 02 41 46 07 05
Cinémovida : 02 41 46 34 34

Les programmes sont annoncés sous réserve de modifications. S'informer de tout changement auprès des cinémas.

www.ville-cholet.fr

Un festival pour les juniors

Dans le cadre de cette nouvelle édition de Ciné-Mômes, il est proposé aux élèves des classes de CM2 de participer à un mini festival. Organisé sur le temps scolaire, il s'articule autour d'un travail mené avec les enseignants et l'Éducation Nationale. Ce rendez-vous, proposé pour la première fois souhaite associer les enfants à une réflexion à travers les films diffusés.

Un jury composé d'une dizaine de ces jeunes spectateurs décernera le prix du festival au meilleur film de la sélection.

Les films retenus pour cette première édition :
- Big City
- Fantastic Mr Fox
- L'illusionniste
- Le renard et l'enfant
- Mumu
- Summer Wars

Les séances proposées ci-contre sont pour toute la famille.

Big City

de Djamel Bensalah

Durée : 1h40 – France

1880, dans l'ouest américain. La petite ville de Big City attend de nouveaux immigrants. Leur caravane est attaquée par des Indiens. Tous les adultes se précipitent pour la défendre. Au matin, les enfants se retrouvent seuls...

Cinémovida
Séances : dim. 12 déc. à 14h, sam. 18 déc. à 16h, mer. 22 déc. à 14h, dim. 26 déc. à 11h15, mer. 29 déc. à 14h, jeu. 30 déc. à 11h15

L'Illusionniste

de Sylvain Chomet

Durée : 1h20 – France

Fin des années 50, à l'heure où le rock commence à déferler dans les salles de spectacle, un vieil illusionniste a de plus en plus de mal à trouver sa place. Pour travailler, il est obligé de partir à Londres.

Cinéma Rex
Séances : sam. 11 déc à 17h, lun. 20 déc. à 11h, mer. 22 déc. à 11 h, jeu. 23 déc. à 11h, lun. 27 déc. à 11h, mer. 29 déc. à 11h

Mumu

de Joël Seria

Durée : 1h35 – France

1947, Roger, 11 ans, mal aimé par sa mère, rudoyé par son père, atterrit dans une petite école d'un village d'Anjou comme pensionnaire, où sévit une institutrice revêche et au grand cœur, surnommée "Mumu les petites pattes".

Cinéma Rex
Séances : dim 12 déc à 14h30, mar. 21 déc. à 11h, jeu. 23 déc. à 11h, ven. 24 déc. à 11 h, lun. 27 déc. à 11h, mer. 29 déc. à 11h

Fantastic Mr Fox

de Wes Anderson

Durée : 1h28 – États-Unis

Mr Fox, surnommé Foxy, est un renard au glorieux passé de voleur de poules. Lorsqu'il apprend que sa femme attend un heureux événement, il lui promet de renoncer à cette dangereuse activité.

Cinémovida
Séances : sam. 11 déc. à 14h, mer. 15 déc. à 16h, dim. 19 déc. à 11h15, jeu. 23 déc. à 14h, dim. 26 déc. à 14h, mer. 29 déc. à 16h

Le renard et l'enfant

de Luc Jacquet

Durée : 1h32 – France

Alors qu'elle se rend à l'école, un matin d'automne, une petite fille découvre un renard qui batifole au bord du chemin. Le soir elle essaie de le retrouver, en vain.

Cinéma Rex
Séances : dim 12 déc. à 11h, dim 19 déc. à 11h, mar. 21 déc. à 11h, ven. 24 déc. à 11h, mar. 28 déc. à 11h, jeu. 30 déc. à 11h, ven. 31 déc. à 11h

Summer Wars

de Mamoru Hosoda

Durée : 1h54 – Japon

Lycéen de 17 ans, Kenji accepte d'accompagner Natsuki à la campagne. Il découvre rapidement qu'elle ne l'a invité que pour qu'il prétende être son fiancé.

Cinémovida
Séances : sam. 11 déc. à 16h, lun. 20 déc. à 14h, mer. 22 déc. à 11h15, lun. 27 déc. à 16h, jeu. 30 déc. à 14h, ven. 31 déc. à 16h



Fantastic Mr Fox et l'Illusionniste

du **27 novembre** 10
au **20 mars** 11
Musée du Textile
CHOLET

EXPOSITION

Dentelles & Haute couture Inspirations...

www.ville-cholet.fr

musée de France
AMIS DU MUSÉE DU TEXTILE CHOLETAIS
MUSÉE(S) de Cholet
CHOLET l'Entreprenante

Direction de la Communication - Hôtel de Ville de Cholet - Photo : M. Richard - octobre 2010

Exposition → à découvrir jusqu'au 20 mars au Musée du Textile

Dentelles et Haute couture Inspirations...

Le Musée du Textile accueille une nouvelle exposition temporaire consacrée à la dentelle. Une première à Cholet ! Elle s'organise autour de 25 robes valorisant ce savoir-faire, s'inspirant de la haute couture, et conçues par l'association choletaise Méli Mélo Fil. L'occasion aussi de découvrir une rétrospective de l'histoire, intimement liée, de la dentelle et de la mode.
Les bénévoles de l'association "Méli Mélo Fil", passionnées pratiquant la technique de la dentelle aux fuseaux se sont inspirées de robes de haute couture pour élaborer 25 pièces uniques.

SCÉNOGRAPHIE. L'exposition est organisée autour de 5 thématiques.

Histoire d'une technique

Comment est née la dentelle ? Quelles sont les différentes façons de la produire et en quoi les innovations techniques ont-elles bouleversé l'activité des dentellières aux fuseaux menaçant de faire disparaître un savoir-faire ?

Histoire de la mode du XXe siècle

Inspirées de différentes époques et de créateurs variés, ces robes nous offrent un parcours dans l'histoire de la mode du XXe siècle, étroitement liée à la condition de la femme.

Renseignements :
Musée du Textile
02 41 75 25 40

Retrouvez toutes les animations autour de l'exposition sur :
www.ville-cholet.fr



Mode d'emploi page 10

Le défi des dentellières

Comment les dentellières ont-elles pu réaliser des robes dont certaines nous donnent l'impression d'être entièrement en dentelle ? Imagination, technique, astuce parfois...

La dentelle et les facettes de la femme

La dentelle est tout autant luxueuse, virginale que sensuelle, c'est une étoffe qui voile ou dévoile : comme en témoignent les sous-vêtements prêtés par la Cité Internationale de la Mode et de la Dentelle de Calais, ainsi que les vêtements de cérémonie présentés.

Le rôle du défilé

Spectacle, mise en scène pour faire rêver ou pour faire acheter ? Comment se projeter, alors que le corps n'est pas parfait et que la robe est osée ? Du modèle présenté à la robe portée, n'y a-t-il vraiment qu'un pas ? Comment le prêt-à-porter intègre-t-il ces tendances et à quel rythme ?

MÉLI MÉLO FIL. Créée en 1993, l'association Méli Mélo Fil rassemble des femmes passionnées par la dentelle aux fuseaux qui ont choisi de transmettre leur passion, tout en permettant la conservation d'un savoir-faire. C'est ainsi qu'elles se réunissent chaque semaine, pour faire cliqueter leurs fuseaux autour de modèles anciens ou contemporains : torchon, Cluny, Craponne, Fond Clair, Flandres et Fils coupés...

Tous les cinq ans, pour le plaisir de présenter ses réalisations, mais aussi pour donner envie à d'autres de les rejoindre, l'association organise une exposition thématique.

A découvrir en famille

Les familles peuvent pleinement profiter de cette exposition à l'aide d'un livret-jeux et de manipulation.

Arachné, une petite araignée noire les invite dans ses aventures pour redevenir une belle jeune fille (à partir de 6 ans).

Livret-jeu délivré gratuitement aux familles avec le billet d'entrée.



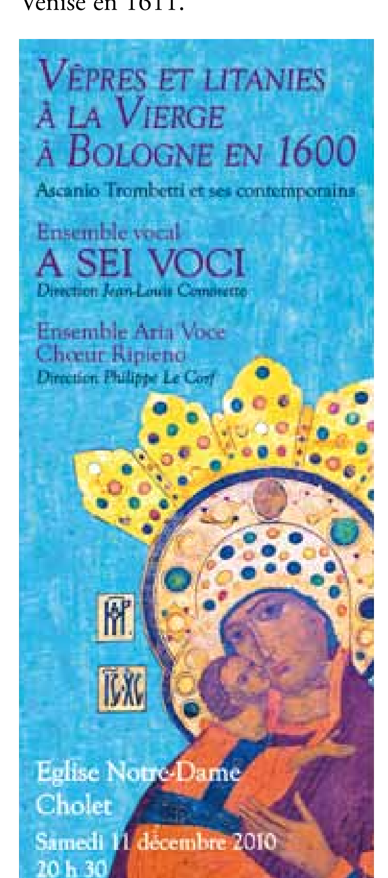
Art lyrique → l'église Notre-Dame accueille un concert d'exception le 11 décembre

L'Ensemble A Sei Voci présente

Vêpres et litanies à la Vierge à Bologne en 1600

L'ensemble vocal A Sei Voci propose, samedi 11 décembre, à l'Église Notre-Dame à Cholet, en partenariat avec l'ensemble Aria Voce un somptueux programme de musique italienne polyphonale, où l'on pourra notamment retrouver les Motets de Ascanio Trombetti, compositeur italien du XVIe siècle. Aux confins du monde de la Renaissance et de l'époque Baroque, les motets de Trombetti, gorgés d'idées nouvelles, subliment l'avènement d'un style nouveau. Le motet peut être considéré comme l'emblème de la recherche en matière de polyphonie vocale, consécration d'un genre vieux de cinq siècles, mais en perpétuelle innovation.
Au programme également, d'autres recueils de musique sacrée, dont le volume des Sacra cantica composés par Serafino Patta et publiés à Venise en 1611.





Des motets de compositeurs ayant travaillé à Bologne, comme Andrea Rota ou Corso, ou s'étant illustrés à la même époque, comme Alessandro Grandi, enrichissent un concert dont les œuvres proposées permettent d'apprécier l'apport et le développement du baroque dans cette Italie du Nord de la fin du XVIe siècle.

Recherche. Ensemble vocal de solistes le plus ancien de ce type en France (création en 1977), A Sei Voci se consacre essentiellement à la musique polyphonique vocale des XVIe et XVIIe siècles, ainsi qu'aux liens qui peuvent exister avec la musique contemporaine. Tous les projets proposés sont originaux et ont nécessité un travail de recherche des sources musicales dans diverses bibliothèques en France, en Italie et en Allemagne. L'ensemble A Sei Voci s'efforce toujours d'approcher au plus près la vérité musicologique, parce que ces musiques sonnent d'autant mieux qu'elles respectent les règles d'interprétation de l'époque.

Aria Voce. L'Aria Voce, regroupe deux ensembles vocaux, composés de "grands amateurs" ou plutôt de jeunes professionnels. Son approche de la musique baroque peut se définir par une interprétation fidèle de l'esthétique tant par le respect des règles de la pratique ancienne que par l'emploi d'instruments ou diapasons d'époque. L'ensemble vocal est composé d'une vingtaine de chanteurs.

Le concert est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région des Pays de Loire, le Département de Maine-et-Loire et la Ville de Cholet en partenariat avec le Conservatoire du Choletais. ■

Renseignements et réservations :
Office de Tourisme du Choletais
02 41 49 80 00
communication@aseivoci.com
Tarifs : 15 € – tarif réduit 10 €

Ascanio Trombetti (Bologne 1544 – 1590)

Né en 1544 à Bologne dans une famille de musiciens, Ascanio Trombetti, compositeur italien de la renaissance, ne cessa toute sa vie d'alimenter ses nombreuses productions musicales, profanes et religieuses. Très renommé pour son jeu brillant au cornet à bouquin, il était même considéré par ses contemporains comme "le plus célèbre de toute l'Italie".

L'élégance des lignes mélodiques et des sonorités qui caractérisaient ses premières productions, s'est peu à peu associée à une écriture riche en contrepoint, surtout dans ses dernières œuvres.

Ascanio connut malheureusement une fin aussi singulière que tragique : surpris en flagrant délit d'adultère avec la femme d'un libraire, il fut assassiné par le mari jaloux.

Pour toute insertion dans l'agenda de janvier 2011 et sur le site Internet de la Ville www.ville-cholet.fr - rubrique "Agenda", contacter la Direction de la Communication au 02 72 77 23 83 avant le 14 décembre 2010.
La rédaction du magazine se réserve le droit de diffuser ou non les informations qui lui auront été communiquées, en fonction de la place disponible dans ses colonnes.

jusqu'au 20 mars
Dentelles et Haute Couture, Inspirations
Musée du Textile, rue du Docteur Roux
Infos Musée du Textile au 02 41 75 25 40
Voir article page 23

à partir du 10 décembre
Animations de Noël
Voir article page 6
D.R.

jeudi 11 décembre à 20h30
Emilie Jolie
Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine
Emilie est toute seule un soir. Pour l'égayer, les personnages de son livre d'images l'invitent à venir les rejoindre. Elle rêve alors qu'elle pénètre dans un monde imaginaire et fait la connaissance de divers personnages.
Entrée : 19 € ; réduit 16 € ; jeune 8 €
Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24



D.R.

mercredi 8 au vendredi 31 décembre
Ciné-Mômes
Cinéma Rex et Cinémovida
Voir article page 20
D.R.

jeudi 9 décembre à 20h30
Soirée philo
Salle Araya de l'Hôtel de Ville
La Médiathèque accueille, un jeudi par mois, l'association SOPHIA pour des leçons de philosophie que les membres enseignants proposent successivement de présenter.
Le thème de la soirée n'est pas encore déterminé. Se renseigner auprès de la Médiathèque pour en savoir plus.
Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

samedi 11 décembre à 10h
Club 567
Médiathèque Elie Chamard
"Autour du Père Noël". Vous êtes au collège ou au lycée ? La Médiathèque vous propose de rencontrer d'autres jeunes pour discuter autour de ce thème. L'occasion d'échanger vos coups de cœur et découvrir des univers présentés par des intervenants.
Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

samedi 11 décembre à 15h
Rencontre avec Vladimir Fedorovski
Salle Araya de l'Hôtel de Ville
Ancien diplomate et ancien représentant de la Perestroïka en France, Vladimir Fedorovski est l'écrivain le plus russe de France. Malicieux et courtois, il séduit son auditoire dès le premier regard.
Infos et réservations Médiathèque au 02 72 77 22 67

mercredi 8 et jeudi 9 à 20h, vendredi 10 décembre à 20h30
Une goutte de vertige
Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard
Par ce spectacle surréaliste et intemporel, la compagnie Lézartical vous invite à une véritable expérience spatiale où le mur devient sol et le sol devient mur. Acrobaties, machineries, lumières et compositions musicales s'emboîtent dans cet invraisemblable univers vertical.
Entrée : 14,50 €
Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58
David Commenchal

samedi 11 décembre à 20h30
Vêpres et litanies à la Vierge à Bologne en 1600

Voir article page 24
Shutterstock

samedi 11 décembre à 21h
La Canaille + 2 Base
Le Bar'Ouf, place Saint-Pierre
La Canaille. Groupe de rap qui ose briser les frontières. Malgré leur virulence, jamais les mots ne sont ceux de la haine ou de l'insulte.
2 Base. Chanteur auteur et interprète, 2 Base livre des textes vrais.
Entrée : 6 € ; 4 € réduit
Infos La Bouche à l'Oreille au 09 51 27 89 57


photo Marie Planeille



dimanche 12 décembre à 15h30

Libye
Entre mer et désert

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine

Conférence Connaissance du Monde réalisée et commentée par Anne-Sophie Tiberghien.

Infos et réservations Office de Tourisme du Choletais au 02 41 49 80 00

mardi 14 décembre à 10h30

Une heure, un roman

Médiathèque Elie Chamard

Guy-Michel Souriau sera la voix de cette œuvre romanesque : faire entendre un début de roman pour l'approcher d'une manière sensible autre que celle de la solitude silencieuse du "moelleux fauteuil".

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

mardi 14 décembre à 18h

Cercle de lecture

Médiathèque Elie Chamard

Moment de discussion autour de romans ou essais librement choisis et présentés par les participants au gré de leurs enthousiasmes littéraires.

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

jeudi 16 décembre à 20h

Voix de ville & voix des champs

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

La Compagnie Outre Mesure offre une succession de "numéros" ou de "tours" correspondant aux "entrées", "mascarades" et autres "ballets" Renaissance.

Entrée : 14,50 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



Shutterstock

jeudi 16 décembre à 20h30

Soirée lecture poétique

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

"La sérénade de Slawomir MROZEK"

Avec cette courte fable, Mrozek, célèbre pour son œuvre satirique et contestataire, interroge le comportement des hommes : comment résister à la séduction quand elle semble promettre des jours meilleurs…

Lecture par le Théâtre de l'Enclin, suivie d'un échange avec les comédiens.

Infos Médiathèque au 02 72 77 23 41

samedi 16 décembre à 20h30

Ciel ma mère !

Théâtre Interlude, 9 rue de Saint-Melaine

Une tranche de vie "catastrophiquement" drôle, ambiguë et complexe entre une mère et son fils. Un homme dans la force de l'âge qui n'a jamais pu avouer à sa maman chérie (et possessive) qu'il s'était marié… il y a quinze ans !

Entrée : 26 € ; réduit 23€ ; jeune 13 €

Infos Théâtre Interlude au 02 72 77 24 24

D.R.

vendredi 17 décembre de 14h30 à 16h30

George Sand, sa vie, son œuvre

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

Conférence organisée par l'Université du Temps Libre

Annie Chauveau, comédienne du spectacle "George, prête-moi ta plume", nous parle de sa passion pour l'écrivaine, de sa personnalité, ses œuvres, ses passions, ses engagements mais aussi sa relation au théâtre, à la musique et à la peinture.

Entrée : 8 €

Infos et réservations au 02 41 55 29 60

vendredi 17 décembre à 21h

Takana Zion + Ramdam

Le Bar'Ouf, place Saint-Pierre



D.R.

Takana Zion. Ce jeune guinéen décide de s'exprimer par le reggae, ressentant en ce combat toutes ses convictions sociales, culturelles et spirituelles.

Ramdam. Groupe de 9 musiciens aux influences profondément roots, cette fusion finistérienne propose un set reggae dynamique et cuivré avec la volonté affirmée de surprendre son public et se faire plaisir.

Entrée : 8 € ; 6 € réduit

Infos La Bouche à l'Oreille au 09 51 27 89 57

D.R.

samedi 18 décembre

Visite surprise à la ludothèque

Ludothèque Les 3D, avenue de l'Abreuvoir



Avec sa barbe blanche, ce personnage aimé des petits et des grands est vêtu d'un long manteau rouge… Qui est-ce ? Le père Noël bien sûr !!! Les bras chargés de friandises, le père Noël fait halte à la ludothèque le temps d'une rencontre, d'un sourire ou d'un jeu.

Infos Ludothèque Les 3D au 02 72 77 23 44

samedi 18 décembre à 15h

Concert musique russe

Salle Araya de l'Hôtel de Ville

Homme orchestre, Léonid Zelitchonok chante et maîtrise de nombreux instruments traditionnels. Il nous interprétera les plus belles romances russes.

Infos et réservations Médiathèque au 02 72 77 22 67



D.R.

samedi 18 décembre à 20h30

La caravane passe + ma valise

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

La caravane passe. Un véritable melting-pot verbal et musical qui raconte des histoires de voyages, de frontières, de cultures. Joyeusement bariolé, le groupe enchaîne les époques sous ses costumes et donne un show festif décalé et intemporel.

Ma valise. Chanteurs polyglottes, ces 4 musiciens offrent un métissage festif et original en mélangeant les langues du monde comme un curry d'humanité.

Entrée : 14,50 €

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58



D.R.

dimanche 19 décembre à 14h30

La Guinguette de la Goubaudière

La Goubaudière, port de Ribou

Après-midi dansant avec l'orchestre Franck Noël.

Entrée : 7 € collation comprise

Infos au 02 41 46 06 90

dimanche 19 décembre à 18h

Apéro cabotin
Agua Na Boca

Jardin de Verre, 13 bd Gustave Richard

Cette musique de terre, de fer, de sueur et d'eau prend ses racines au cœur des quartiers des mégalopoles mais aussi au plus profond des campagnes du Pernambouc.

Infos Jardin de Verre au 02 41 65 13 58

mercredis 22 et 29 décembre

Ateliers-vacances de Noël

Musée d'Art et d'Histoire, avenue de l'Abreuvoir

"Totalement mosaïque !"

Les plus jeunes s'essaient aux émaux colorés alors que les plus grands se familiarisent avec la mosaïque de marbre.

> mercredi 22 à 10h (6/8 ans) et à 14h30 (9/12 ans) ;
> mercredi 29 à 10h (9/12 ans) et à 14h30 (6/8 ans)

Musée du Textile, rue du Docteur Roux

"Dentelle au fuseau"

Les dentellières de l'association Méli Mélo Fil proposent une initiation à la technique de la dentelle au fuseau.

> mercredi 22 à 10h (9/12 ans) et à 14h30 (6/8 ans) ;
> mercredi 29 à 10h (6/8 ans) et à 14h30 (9/12 ans)

Entrée : 2,80 € par atelier

Infos et inscriptions Médiation culturelle au 02 72 77 23 22



Noël et son Cortège de spectacles

samedi 11 décembre
Chapelle Saint-Louis Auditorium J. S. Bach

11h30 : Orchestre d'Harmonie
14h30 : Orchestre à Cordes Vivaldi,
15h : Orchestre à Cordes Mozart
15h45 : Les Tubas de Noël

Place Travot

17h : Les Tubas de Noël Invités par l'Office de Tourisme, en ouverture de la Crèche Vivante

mardi 14 décembre
Chapelle Saint-Louis Auditorium J. S. Bach

20h : Chanterie, Chorales et une partie de la Maîtrise

vendredi 17 décembre
Chapelle Saint-Louis Auditorium J. S. Bach

20h30 : Maîtrise filles, Ensemble Vocal Rossini et Chanterie

dimanche 19 décembre
Eglise du Sacré-Cœur

15h : Orchestre Symphonique du Conservatoire invité par la Chorale Vocalise - Action "Retina"

Théâtre Interlude

16h : "du Rififi au pays de Noël" Eveil Musical Initiation Musicale et éveil à l'art dramatique

Entrée gratuite sur réservations à l'espace Billetterie du Conservatoire

Infos et réservations au 02 41 49 45 08





→ Mémento

Médiathèque 02 72 77 23 41
Mardi, jeudi et vendredi de 10h à 18h.
Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Bibliothèque Universitaire 02 72 77 23 39
Du lundi au vendredi : de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 12h30
Du 20 au 23 décembre, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.
Fermeture du 24 décembre au 2 janvier.
Réouverture le 3 janvier.

Institut Municipal de Langues 02 72 77 23 50
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
samedi de 9h à 12h.

Espace Jeunes
et **Centre Information Jeunesse** 02 72 77 23 61
Du mardi au vendredi de 14h à 18h.

Ludothèque 02 72 77 23 44
Mardi de 16h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h,
jeudi de 16h à 18h, vendredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h.
En dehors des horaires d'ouverture au public,
la ludothèque accueille des groupes sur rendez-vous.

Ecole Municipale d'Arts Plastiques 02 72 77 23 40
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Théâtre Interlude 02 72 77 24 24
9 rue de Saint-Melaine
Ouvert mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h30 à 18h30,
jeudi de 15h30 à 18h30.

Musée du Textile 02 41 75 25 40
Musée d'Art et d'Histoire 02 72 77 23 22
Ouverture pour les groupes :
tous les jours, sur réservation uniquement.
Ouverture pour le public : mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche et jours fériés (sauf 1er Janvier, 1er Mai et 25 Décembre).
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Office de Tourisme 02 41 49 80 00
Du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.
Le mardi, ouverture à 10h.
Fermeture les dimanches et jours fériés sauf exception.

Office Municipal du Sport 02 41 65 45 51
58, rue Saint-Bonaventure.
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

Courrier des lecteurs

Question posée lors de la réunion du Puy Saint Bonnet, vendredi 10 septembre 2010 :

Pour l'avenir et le bien-être du Puy Saint Bonnet, peut-on espérer des actions de la Mairie tendant à favoriser l'installation (…) de nouveaux commerces en centre-ville ?

Réponse apportée par Monsieur Michel Maudet, Maire Délégué du Puy Saint Bonnet lors de cette réunion, mais également au cours du dernier Conseil municipal de Cholet, le 8 novembre 2010.

Depuis juin 2005 et la fermeture de la boucherie (avec un rayon épicerie de première nécessité) en raison du départ à la retraite du propriétaire, la commune du Puy Saint Bonnet a reçu plusieurs propositions d'installation qui n'ont malheureusement jamais abouti. Il ne suffit pas de décréter qu'un commerce doit s'installer dans une commune pour que sa pérennité soit couronnée de succès. Le commerçant qui s'installe vient avant tout pour gagner sa vie. Les projets avortés montrent que les études de marché ne sont pas favorables. La collectivité n'a pas le dernier mot malgré les efforts qu'elle peut entreprendre ; et au final, c'est le commerçant qui décide. Aujourd'hui, force est de constater que tous les commerces nécessaires sont à 5 min en voiture et les habitants du Puy Saint Bonnet ont pris des habitudes bien ancrées. La commune n'a pas trouvé de commerçant qui investira suffisamment pour proposer un service de qualité, viable économiquement, capable de rivaliser avec l'offre choletaise à proximité. Les habitudes des consommateurs devront aussi changer. Et le cas du Puy Saint Bonnet n'est pas comparable à celui d'autres communes de l'agglomération, moins bien desservies. Toutefois, la mairie est actuellement en contact avec un cabinet spécialisé dans l'implantation de commerces en milieu rural car une étude de faisabilité est en cours.

Question de Mme Roy

En semaine, il est pratiquement impossible de se stationner dans le parking souterrain situé sous l'Hôtel de Ville. Or durant la première semaine des vacances scolaires, j'ai constaté qu'une quinzaine de places "Réservées" étaient vacantes en milieu d'après-midi. Je trouve cela anormal de ne pas les mettre à la disposition du public quand elles ne sont pas utilisées. De plus, pourquoi ne pas créer une zone bleue dans ce parking qui permet d'aller facilement à la médiathèque avec de jeunes enfants par exemple ? Quand à l'indication "Réservées", cela correspond à quelle catégorie de personnes sur Cholet ?



Photo : M. RIOU

Le parking de l'Hôtel de Ville est ouvert gratuitement au public de 9h à 11h45 et de 14h à 20h du lundi au vendredi, et le samedi de 7h à 20h.

Une trentaine de places est effectivement réservée au stationnement des véhicules des services de la Mairie. Ces emplacements sont mis à disposition des agents qui sont amenés, dans le cadre de leurs missions de terrain, à se déplacer régulièrement plusieurs fois par jour. Compte tenu du nombre de rotations et des périodes d'intervention des agents, il est naturel de trouver ponctuellement un certain nombre de places vacantes.

La création d'une zone bleue ne semble pas nécessaire dans la mesure où de nombreux parkings (Halles, place du 8 Mai, Office de Tourisme) sont situés à proximité de la Médiathèque.

Cette page vous est réservée

Adressez vos suggestions, remarques ou questions :

Direction du Cabinet
Courrier des lecteurs
BP 32135
49321 Cholet cedex

Afin que vos courriers soient pris en compte, il convient de préciser vos nom et adresse.

Gilles Bourdouleix vous répondra ainsi que Michel Maudet en sa qualité de Maire Délégué du Puy Saint Bonnet.

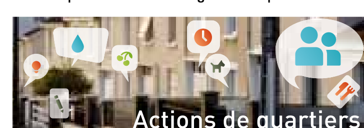
Démocratie locale

Thierry Abraham, Adjoint au Maire en charge du pôle Commerce - Artisanat - Quartiers, se tient à l'écoute des Choletais à l'Hôtel de Ville et dans les quartiers tous les mardis sur rendez-vous.

Renseignements : service Actions de Quartiers 02 72 77 23 23

www.ville-cholet.fr

rubrique "Services en ligne" > "Exprimez-vous"



Cholet Passion

Un budget raisonnable et raisonné

La Ville de Cholet va voter en décembre son budget pour l'année 2011. Comme chaque année depuis 15 ans, elle va voter un budget raisonnable et raisonné. Plus encore cette année, puisqu'il est nécessaire de revoir les priorités et de s'ancrer dans une réalité qui n'est plus celle des 30 Glorieuses. Toutes les collectivités de notre pays, qu'elles soient locales, intercommunales, départementales ou régionales, doivent revoir leurs priorités et être plus que jamais les garantes d'une bonne gestion des deniers publics.

Malheureusement, cette vertu budgétaire n'est pas partagée par tous, loin de là. Ainsi, la Région des Pays de la Loire continue de dépenser sans compter l'argent du contribuable : son budget de communication a plus que doublé en 6 ans et les priorités sont davantage guidées par une vision idéologique que par une réelle volonté de bonne gestion.

Un exemple frappant : le retard considérable pris par le programme de travaux prévus sur le lycée Renaudeau, comparé aux millions d'euros qui seront dépensés inutilement dans les prochains mois pour construire un lycée à Beaupréau.

Depuis 2006, le lycée Renaudeau attend des travaux très importants pour réhabiliter son internat et revoir entièrement les installations des laboratoires de sciences, depuis longtemps obsolètes.

Ne voyant rien venir, le Conseil d'Administration a ainsi réclamé depuis plusieurs mois de la Région la réalisation des travaux promis. Les professeurs se sont également faits l'écho de cette demande à travers une pétition adressée au Président de Région. Depuis, qu'a-t-il fait ?

Rien de concret, hormis une simple réunion de travail sur les lieux, à huis clos, où seuls les élus de gauche ont été conviés, au mépris de toute représentation démocratique de notre territoire.

Parallèlement, la Région s'est obstinée en votant une enveloppe de quelque 27,5 millions d'euros pour un lycée à Beaupréau dont chacun s'accorde à dire, élus comme chefs d'établissement du Choletais, qu'il sera à moitié vide. Pire, il portera un préjudice certain aux établissements existants, en les vidant d'une partie de leurs effectifs.

Que conclure de cette situation ? D'un côté, il existe des collectivités qui s'engagent durablement afin de gérer avec raison des budgets de plus en plus contraints. De l'autre, il y a la Région des Pays de la Loire qui s'apitoie sur son budget en accusant sans cesse l'Etat, mais tout en continuant à dépenser sans compter l'argent du contribuable.

Gouverner, c'est prévoir. Une devise que chacun devrait méditer… ■

La majorité municipale - Le groupe Cholet-Passion

Ensemble, Vivre Cholet

Un commerce de proximité pour Le Puy-Saint-Bonnet

Alors que sa population augmente sensiblement (2 500 hab.), la commune associée du Puy-Saint-Bonnet perd ses commerces alimentaires. Aujourd'hui, seule subsiste une Boulangerie-Pâtisserie. Cette situation conduit progressivement Le Puy-Saint-Bonnet vers le statut de commune-dortoir. D'autant plus problématique que la commune associée subit un vieillissement de sa population et ne bénéficie d'une connexion en transport en commun uniquement calquée sur les horaires scolaires. D'où un manque d'animation et de convivialité que la présence de commerces en centre-bourg pourrait, en partie, combler.

Pour pallier la carence actuelle du secteur privé et répondre aux besoins des habitants, une politique volontariste et incitative pourrait être menée : par exemple, pour favoriser l'installation d'une supérette, à l'image de ce qui s'est fait, récemment, à Nuaillé, ou encore pour attirer, via des aides à l'investissement, des enseignes de la grande distribution qui s'orientent vers le commerce de proximité. Ainsi, la vente récente du local du grossiste vestimentaire DVA, aurait été une opportunité à saisir, en faisant jouer le droit de préemption de la Ville. Ce n'est certainement pas en conseillant au conseiller municipal d'opposition qui souligne cette situation et fait des propositions pour y remédier, de quitter Le Puy-Saint-Bonnet que le Maire résoudra ce problème de revitalisation de la commune associée.

Les élus du groupe Ensemble Vivre Cholet vous souhaitent, à toutes et à tous, de très belles Fêtes de fin d'année. ■

Le Groupe Ensemble, Vivre Cholet
(Gildas GUGUEN, Dominique POUPARD, Philippe HEURTON, Nicole VEYLIT, Jean-Pierre GEINDREAU, Anne GRAVELEAU-HARDY)

Cholet de toutes nos forces

Le groupe "Cholet de toutes nos forces" n'a pas transmis de texte pour cette édition.

Hôtel de Ville 02 72 77 20 00
courriel : info@ville-cholet.fr
www.ville-cholet.fr
L'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Le samedi, le service Etat Civil vous accueille de 9h à 12h.

Mairie annexe du Puy Saint Bonnet 02 41 56 41 76
Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 8h30 à 12h et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

CCAS
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.
Accueil Solidarité : 02 72 77 24 30
Accueil Petite Enfance : 02 72 77 24 10
Accueil Personnes Agées : 02 72 77 23 30

SANTÉ

- **Maison médicale de garde** 02 41 33 16 33
- **Pharmacies de garde (week-ends et jours fériés)**

11 et 12 décembre : Pharmacie Clairefontaine (Centre commercial Clairefontaine)
18 et 19 décembre : Pharmacie Murier (Centre commercial Mocrat)
25 décembre : Pharmacie Alexandre (51 rue du Commerce)
26 décembre : Pharmacie Liemkeo (13 rue Descartes)
1er janvier : Pharmacie Atac (Centre commercial Atac)
2 janvier : Pharmacie Faye (158 rue Nationale)

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre lieu de résidence, composez le **3237** (0,34 €/min).

- **Dentistes**
Gardes le dimanche et jours fériés de 9h à 12h. Pour connaître les coordonnées du dentiste de garde, appelez le 02 41 87 22 53.

URGENCES

- **Pompiers** 18 (ou portable 112)
- **Samu** 15 (ou portable 112)
- **Police** 17 (ou portable 112)
- **Police municipale** 02 72 77 22 22
- **Centre antipoison** 02 41 48 21 21

TRANSPORTS

- **Choletbus-Transports Publics du Choletais** 02 41 62 65 65
- **Service de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)** 02 41 49 02 80
- **Gare routière** 02 41 62 11 86
- **SNCF** 36 35 (0,34 €/ min)

PRATIQUE

- **Déchèterie La Blanchardière**
- **Déchèterie Le Cormier**
Du lundi au samedi : de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Dimanche : de 9h30 à 12h
- **Assainissement**
Pour Cholet et le Puy Saint Bonnet – Lyonnaise des Eaux
En cas de problème, appelez le 0 810 887 887 (7j/7j – 24h/24h, prix d'un appel local)

Le mois prochain dans Choletmag

n° 244 | Janvier 2011

→ Cholet-Agglomération

Carrefour de l'Orientation

Manifestation d'envergure, le prochain Carrefour de l'Orientation, des Métiers et de l'Entreprise se déroulera les 13, 14 et 15 janvier prochain au Parc des Expositions de la Meilleraie à Cholet. Réunissant en un même lieu tous les acteurs allant de l'orientation à l'entreprise, en passant par la formation et l'emploi, cet évènement permet aux jeunes de prendre leur avenir en main.

→ Entracte

La Folle Journée à Cholet

Du 28 au 30 janvier, Cholet accueille la 9e édition régionale de la Folle Journée. Les principaux lieux culturels de la Ville proposeront tour à tour de découvrir la musique post-romantique allemande, à des tarifs particulièrement accessibles.





Photo : E. LIZAMBARD

Plus forts que les Turcs

Invaincus dans leur championnat et en Euroligue, les Turcs de Fenerbahçe sont venus à La Meilleraie le 17 novembre sans se douter qu'ils allaient être mangés à la sauce "Malin du Bosphore". Erman Kunter, coach de Cholet Basket, visionne la veille du match une énième vidéo de ses adversaires et concocte un nouveau plan défense qui fera mal à Fenerbahçe. Ses joueurs appliquent les consignes à la lettre et enregistrent leur première grosse victoire européenne de rang (82-78). Un exploit.

Avec cette troisième victoire d'affilée (victoire face à Vilnius par 73 à 69 et à Zagreb par 84 à 71), c'est l'accession au gratin du basket européen qui se profile pour Cholet.

Les résultats des matches retour face à Sienne, Barcelone et Fenerbahçe comptent moins que les futurs résultats face à Vilnius et Zagreb (9 et 15 décembre), principaux adversaires de Cholet dans la course au Top 16. Tout reste possible.